



Locataire avec chaudière trop gourmande

Par Visiteur

Bonjour,

Lorsque j'ai souscrit mes contrats EDF GDF, afin d'établir des échéances mensuelles, un bilan consommation m'a été fait. Or je viens de recevoir la facture de fin d'année, elle est le double du prévisionnel. J'ai appelé EDF GDF, et le problème vient du gaz. Je ne surchauffe pas mon appartement puisqu'il est à 19°. Je pense que la chaudière doit être vétuste, malgré le contrôle annuel que je n'ai pas manqué de faire en début d'hiver. Je suis rentré dans cet appartement depuis 1 an, je n'ai donc pas d'autre facture pouvant servir de base. Il y a t-il un moyen de faire changer la chaudière, car le différentiel de facture s'élève quand même à 1000Euro?
Cordialement.

Par Visiteur

Bonjour Madame

Etant donné que votre chaudière n'est pas défectueuse vous ne pouvez pas exiger du propriétaire qu'il la change. De ce fait sauf accord de sa part, la chaudière ne peut pas être changée.

Cordialement